



**LIETUVOS RESPUBLIKOS AMBASADA BELGIJOS KARALYSTĖJE**  
**AMBASSADE VAN DE REPUBLIEK LITOUWEN IN HET KONINKRIJK BELGIË**  
**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE LITUANIE AU ROYAUME DE**  
**BELGIQUE**

N° SN32-COR/2020  
COR

L'Ambassade de la République de Lituanie au Royaume de Belgique et auprès du Grand-Duché de Luxembourg présente ses compliments au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes du Grand-Duché de Luxembourg et a l'honneur de signaler à ce Dernier que, compte tenu du déclenchement du COVID-19 les vols suivants à destination de Vilnius, Lituanie, sont utilisés pour assurer le rapatriement des citoyens de la République de Lituanie du ou via le territoire du Grand-Duché de Luxembourg:

- n ° X99603 (ZZZ) de l'aéroport de Paris-Beauvais en France (BVA) le 21 mars;
- n ° FR1737 (RZR) de l'aéroport de Paris-Beauvais en France (BVA) le 21 mars;
- n ° BT610 (BTI) de l'aéroport de Schiphol aux Pays-Bas (AMS) le 22 mars;
- n ° FR6459 (RZR) depuis l'aéroport de Charleroi (CRL) le 22 mars;
- n ° X99602 (ZZZ) de l'aéroport de Paris-Beauvais en France (BVA) le 23 mars;
- n ° GW635 de l'aéroport de Schiphol aux Pays-Bas (AMS) le 23 mars.

L'ambassade a l'honneur d'attirer également l'attention sur le fait qu'il pourrait y avoir des vols supplémentaires les 24 et 26 mars, ainsi qu'un nombre important de citoyens lituaniens ont choisi de retourner en Lituanie via des ferries au départ des différents ports d'Allemagne. L'ambassade a l'honneur de demander aux autorités du Grand-Duché de Luxembourg compétentes d'accorder aux citoyens lituaniens en possession de leurs papiers d'identité et de billets pour les moyens de transport mentionnés ci-dessus la permission pour traverser le territoire de Luxembourg afin de rejoindre leur pays d'origine.

L'Ambassade de la République de Lituanie au Royaume de Belgique et auprès du Grand-Duché de Luxembourg saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes du Grand-Duché de Luxembourg l'assurance de sa très haute considération.



Bruxelles, le 21 mars 2020

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

LUXEMBOURG